

Résultats de la surveillance de la qualité de l'air 2011

FAITS SAILLANTS

- Tendances continues en matière d'amélioration de la qualité de l'air
- Atteinte à l'échelle provinciale des standards pancanadiens
- Niveaux de benzène inférieurs à Saint John
- Projet spécial : surveillance de la qualité de l'air par l'unité mobile à Atholville

Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux



Contents

Surveillance de la qualité de l'air au Nouveau-Brunswick	2
Que mesurons-nous?	2
Comprendre la pollution de l'air	3
Table: Aperçu des principaux polluants atmosphériques – Sources et effets	3
Réseau provincial de surveillance de la qualité de l'air	4
Stations de surveillance de la qualité de l'air maintenues par la province	4
Stations de surveillance de la qualité de l'air maintenues par les industries	4
Carte : Réseau de surveillance de la qualité de l'air du N.-B. – Stations maintenues par la province	5
Carte : Réseau de surveillance de la qualité de l'air du N.-B. – Stations maintenues par les industries	6
Objectifs provinciaux de la qualité de l'air	7
Table : Objectifs du Nouveau-Brunswick de la qualité de l'air	7
Table : Statistiques sur la conformité pour 2011	7
Amélioration à long terme de la qualité de l'air	8
Standards pancanadiens	8
Carte : Ozone troposphérique (O ₃)	8
Carte : Matières particulaires fines (PM _{2,5})	8
Composés organiques volatils dans la région de Saint John	9
Graphique : Les concentrations de benzène dans la région de Saint John	9
Obtenir de l'information sur la qualité de l'air en temps opportun	10
Carte : Couverture de l'IQUA et de la CAS en 2011	10
Surveillance des pluies acides	11
Carte : Carte du réseau de surveillance des précipitations acides de 2011	11
Graphique : Concentration moyenne de sulfate dans les précipitations	11
Étude spéciale : Surveillance de la qualité de l'air par l'unité mobile à Atholville	12
Graphique : Soufre réduit total - Atholville	12
Conclusion	13
Pour en savoir sur la qualité de l'air	13
Commentaires	13

Surveillance de la qualité de l'air au Nouveau-Brunswick

Le présent rapport offre un aperçu des activités de surveillance de la qualité de l'air menées actuellement au Nouveau-Brunswick. Ce rapport contient aussi de l'information en lien avec les limites réglementées pour la qualité de l'air ambiant.

La surveillance de la qualité de l'air au Nouveau-Brunswick est assurée en partenariat par le gouvernement fédéral (Environnement Canada) et le ministère provincial de l'Environnement et des Gouvernements locaux (MEGL). Ce partenariat a été officialisé en vertu d'une entente à long terme pour la surveillance nationale de la pollution atmosphérique (RNSPA).

Dans le cadre de cette entente, Environnement Canada fournit tout l'équipement de surveillance nécessaire et une base de données centralisée pour l'information recueillie sur la qualité de l'air. La province est responsable de déployer et d'entretenir l'équipement, d'exploiter les stations, d'effectuer les étalonnages nécessaires afin de que les données sont exactes.

Le réseau provincial est composé de 16 stations de



Équipement de surveillance de la qualité de l'air. Un échantillonneur de composés organiques volatils (COV) (gauche / champ rapproché) et un appareil de surveillance des particules (PM_{2,5}) (droite / champ éloigné).



Station typique de surveillance de la qualité de l'air (Moncton).

surveillance de la qualité de l'air. Au total, 61 instruments sont utilisés en tout temps à ces stations.

Le réseau provincial est composé de 16 stations de surveillance de la qualité de l'air. Au total, 61 instruments sont utilisés en tout temps à ces stations.

Les stations et les appareils de surveillance ont été installés afin de répondre à plusieurs objectifs :

- détecter et quantifier les répercussions liées à des sources de pollution réglementées;
- évaluer et suivre les niveaux de base de divers polluants;
- surveiller la migration transfrontalière de la pollution vers le Nouveau-Brunswick;
- fournir des données en temps réel aux systèmes de communication en santé publique comme la cote air santé.

La province exige aussi que les exploitants de grandes installations industrielles participent à la surveillance de la qualité de l'air. Il y a actuellement 34 stations industrielles vouées à la surveillance des concentrations ambiantes de contaminants industriels dans les communautés environnantes.

QUE MESURONS-NOUS?

Chaque station de surveillance de la qualité de l'air est différente. Les appareils de surveillance sont déterminés en fonction des sources de pollution présentes dans la région de la station. Les paramètres communément surveillés sont les suivants :

Ozone troposphérique
Dioxyde d'azote
Composés organiques volatils

Monoxyde de carbone
Particules
Vitesse du vent

Dioxyde de soufre
Soufre réduit total
Direction du vent

Les cartes des sites et les inventaires de surveillance sont présentés aux pages 5 et 6.

Comprendre la pollution de l'air

La qualité de l'air varie constamment d'une saison à l'autre, et elle subit l'influence d'une grande variété de facteurs, y compris les conditions météorologiques, les mouvements atmosphériques à grande distance qui transportent l'air en provenance d'autres régions du monde, les phénomènes naturels, les cycles industriels et d'autres activités humaines.

Ci-dessous, nous examinerons certains des polluants atmosphériques les plus courants : que sont-ils, d'où viennent-ils et dans quelle mesure ont-ils un effet sur notre environnement et notre santé?

Aperçu des principaux polluants atmosphériques – Sources et effets		
Polluant atmosphérique	De quoi s'agit-il?	Que fait-il?
Dioxyde de soufre (SO ₂)	Gaz incolore possédant une forte odeur, comme celle obtenue en craquant une allumette. Ce gaz est produit par la combustion de carburants contenant du soufre comme le pétrole et le charbon.	Des concentrations élevées peuvent endommager les végétaux et corroder les métaux. Ce gaz peut irriter les yeux, la gorge et les poumons. Il contribue aussi aux pluies acides, lesquelles ont des répercussions sur les lacs et les rivières sensibles.
Soufre réduit total et sulfure d'hydrogène (H ₂ S)	Une variété de gaz ayant une odeur caractéristique d'« œufs pourris ». Ce gaz est produit par la décomposition naturelle (p. ex., dans les marais et les battures de marée) et par certains procédés industriels (p. ex., usines de pâte kraft et raffineries de pétrole).	Ce gaz cause des odeurs incommodantes. À de très fortes concentrations, il peut causer une irritation respiratoire et autres préoccupations pour la santé. Il contribue aussi aux pluies acides.
Dioxyde d'azote (NO ₂)	C'est un gaz brun rougeâtre ayant une forte odeur. Il est généré par la combustion, en particulier par les émissions de véhicules motorisés et la production d'électricité au moyen de combustibles fossiles.	Il a des effets semblables à ceux indiqués pour le SO ₂ . Le NO ₂ réagit aussi avec d'autres polluants pour entraîner la formation d'ozone troposphérique.
Matières particulaires fines (PM _{2,5})	Il s'agit de minuscules (invisibles) particules aéroportées de matériau solide ou liquide (p. ex., poussière et suie). Elles sont générées par des sources naturelles (p. ex., poussière soulevée par le vent et feux de forêt) et par le brûlage de combustibles (en particulier les combustibles fossiles et le bois).	Elles causent et aggravent une variété de malaises cardiovasculaires chez l'humain. Elles contribuent aussi à la brume.
Ozone troposphérique (O ₃)	L'ozone est un gaz invisible et sans odeur. L'ozone est formé à partir de réactions chimiques entre une variété de polluants « précurseurs de l'ozone » qui sont rejetés par des installations industrielles et des véhicules motorisés. La majorité de l'ozone du Nouveau Brunswick est transportée par des masses d'air provenant des États-Unis et du centre du Canada.	L'ozone irrite les poumons et rend la respiration difficile. Il endommage aussi les végétaux, affaiblit le caoutchouc et attaque les métaux et les surfaces peintes.
Monoxyde de carbone (CO)	Le monoxyde de carbone est un autre gaz invisible et sans odeur. Il est créé par la combustion incomplète (inefficace) de combustibles. Les véhicules motorisés représentent une source significative.	Le CO interfère avec la capacité du sang à transporter l'oxygène vers les organes et les tissus vitaux. L'exposition à des concentrations élevées peut être mortelle.
En plus des polluants clés décrits ci-dessus, il existe une variété d'autres contaminants faisant l'objet d'une surveillance, au cas par cas, en fonction des sources d'émissions locales.		

Réseau provincial de surveillance de la qualité de l'air

Stations de surveillance de la qualité de l'air maintenues par la province

Les 16 stations de surveillance de la qualité de l'air situées au Nouveau-Brunswick et maintenues par la province recueillent des données en continu pendant toute l'année. La plupart des appareils de surveillance enregistrent une mesure toutes les cinq minutes, ce qui permet de générer plus de cinq millions de points de données chaque année. La majorité de ces données sont transmises immédiatement à un système centralisé de gestion des données. L'exploitation et la surveillance du réseau et du système de gestion des données exigent une attention constante de la part d'une équipe composée de trois techniciens spécialisés dans la surveillance de la qualité de l'air.

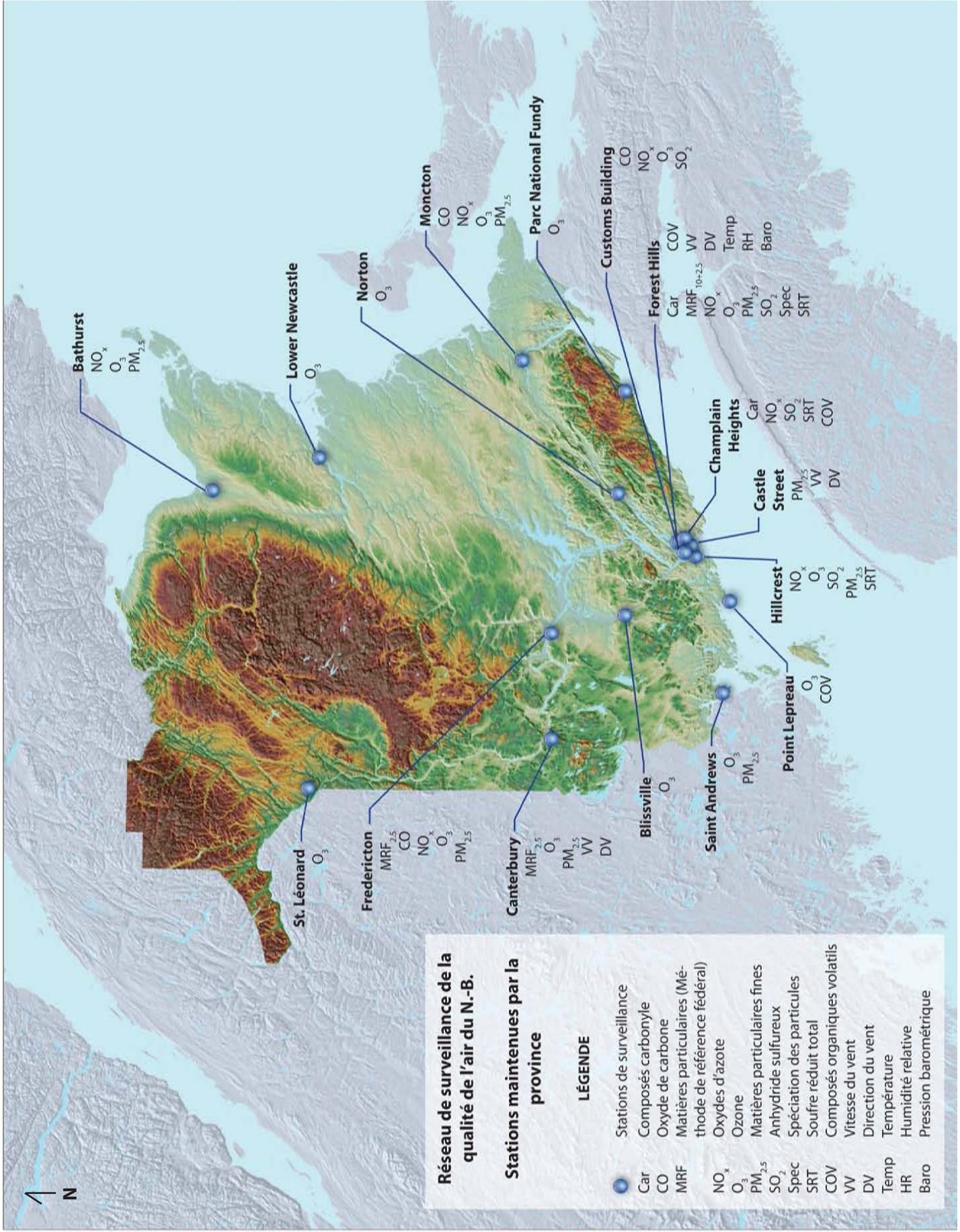
Les stations sont également soumises à une vérification par Environnement Canada pour s'assurer que les appareils de surveillance sont correctement entretenus et que les données sont exactes. Depuis le début du programme au début des années 1970, ces vérifications ont toujours confirmé la haute qualité des données présentées par la province.

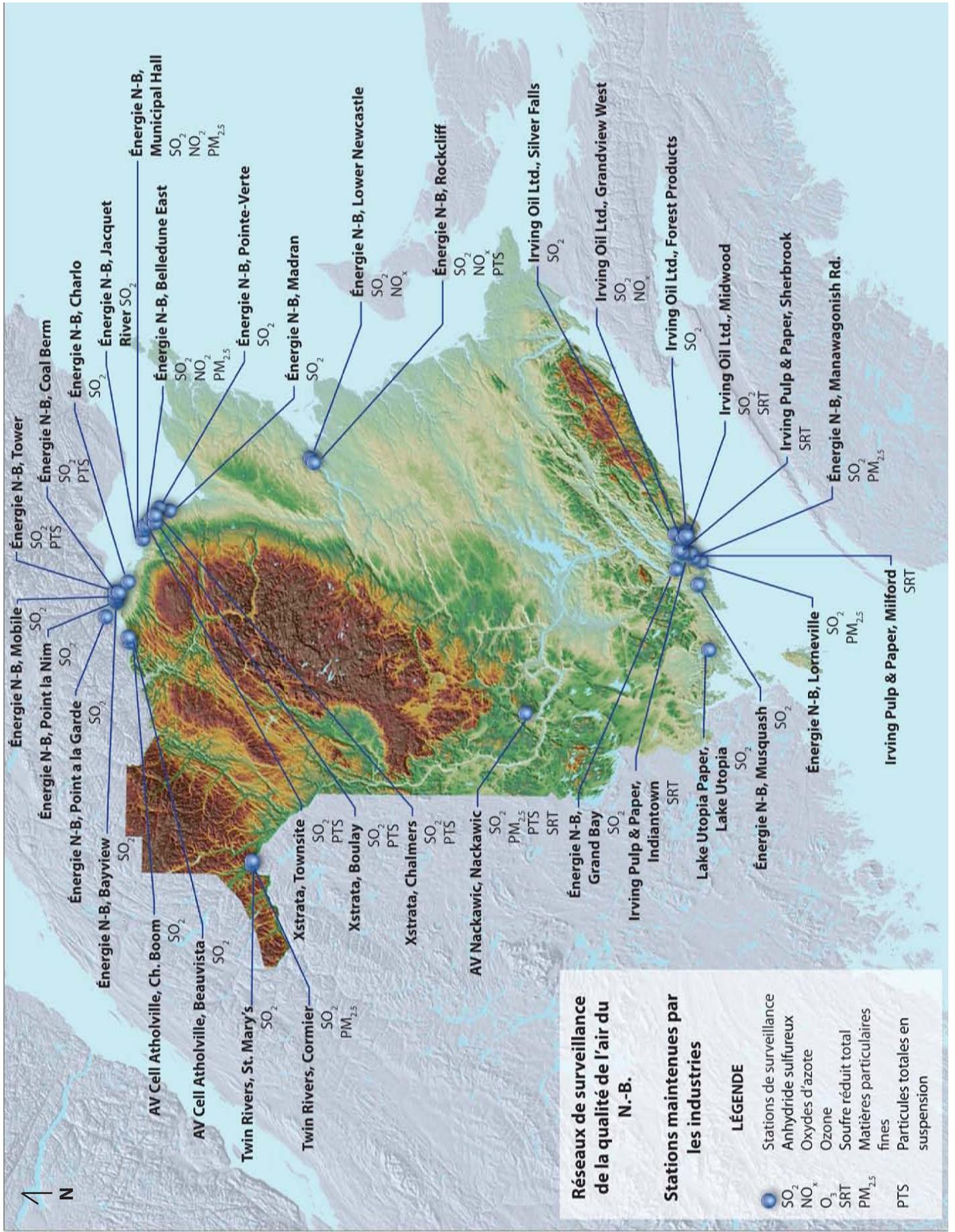


Stations de surveillance de la qualité de l'air maintenues par les industries

Comme dans le cas des stations maintenues par la province, les stations du Nouveau-Brunswick maintenues par les industries fonctionnent en continu et durant toute l'année. Ces données sont soumises annuellement au MEGL.

Le MEGL effectue des vérifications sur les sites maintenues par les industries pour assurer l'exactitude des données présentées.





Objectifs provinciaux de la qualité de l'air

Un des objectifs clés du présent rapport est de décrire le succès de la province en ce qui a trait à l'atteinte des objectifs provinciaux en matière de qualité de l'air (énumérés ci-dessous) qui ont été fixés en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'air en 1997.

Veillez noter que les paramètres indiqués ci-dessous et ailleurs dans ce rapport sont présentés en « parties par million » (ppm), en « parties par milliard » (ppb) ou en « microgrammes par mètre cube » ($\mu\text{g}/\text{m}^3$).

Objectifs du Nouveau-Brunswick de la qualité de l'air				
Polluant	Période de calcul de la moyenne			
	1 heure	8 heures	24 heures	1 an
Monoxyde de carbone	30 ppm	13 ppm		
Sulfure d'hydrogène	11 ppb		3.5 ppb	
Dioxyde d'azote	210 ppb		105 ppb	120 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Dioxyde de soufre*	339 ppb		113 ppb	23 ppb
Matières particulaires totales en suspension			120 $\mu\text{g}/\text{m}^3$	70 $\mu\text{g}/\text{m}^3$

*La norme pour le dioxyde de soufre est 50 % inférieure dans les comtés de Saint John, de Charlotte et de Kings.

Tel qu'indiqué ci-dessous, il y a eu très peu de cas de non-conformité par rapport aux normes réglementées en 2011. Veuillez consulter l'analyse présentée à la page 8 pour voir dans quelle mesure les résultats actuels en matière de qualité de l'air se comparent aux valeurs historiques.

Statistiques sur la conformité pour 2011		
Paramètre	Nombre de dépassements	Lieux/notes
Monoxyde de carbone	0	
Sulfure d'hydrogène (en tant que soufre réduit total)	68*	Dix cas de dépassement de l'objectif pour 1 heure ont été observés à Saint John, principalement aux stations surveillant la raffinerie d'Irving Oil et les installations d'Irving Pulp and Paper. Ces 10 événements ont entraîné 58 dépassements de l'objectif pour 24 heures, lequel utilise un calcul de moyenne mobile.
Dioxyde d'azote	0	
Dioxyde de soufre*	6	Trois cas de dépassement de l'objectif pour 1 heure ont été observés à Saint John à la station de surveillance de l'avenue Grandview, et 3 cas de dépassement de l'objectif pour 1 heure ont été observés à Belledune.
Matières particulaires totales en suspension	1	Un dépassement a été détecté à Belledune.

* Un autre dépassement a été détecté à Atholville au cours d'une étude spéciale de surveillance par unité mobile. Cette étude fait l'objet d'une discussion à la page 12.

Amélioration à long terme de la qualité de l'air

En plus d'examiner la qualité de l'air actuelle, il est également informatif d'évaluer dans quelle mesure la qualité de l'air varie au fil des ans et de déterminer si les mesures de contrôle des émissions mises en place pour les exploitations industrielles et les produits de consommation (principalement les véhicules et le carburant) ont un effet positif sur la qualité de l'air à long terme.

Tel qu'indiqué dans la partie droite du tableau, le Nouveau Brunswick a réussi à réduire les concentrations ambiantes de nombreux polluants clés au cours des dernières années. Les polluants qui n'ont pas suivi cette tendance sont le monoxyde de carbone, qui est présent à des concentrations proches du niveau de base partout dans la province, et l'ozone, qui nous provient principalement de régions à l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

Standards pancanadiens

En 2000, le Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) a élaboré une approche statistique afin de surveiller les tendances à long terme pour les particules et l'ozone troposphérique. Ces « standards pancanadiens » (SP) ne se fondent pas

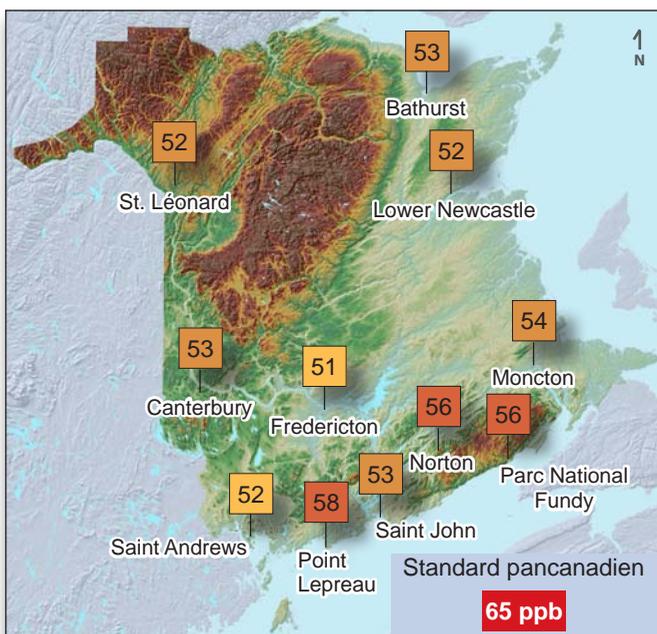
Polluant	Changement pour cent 2000 - 2011
Dioxyde de soufre (SO ₂)	↓ 87%
Dioxyde d'azote (NO ₂)	↓ 43%
Matières particulaires fines (PM _{2,5})	↓ 17%
Souffre réduit total (SRT)	↓ 4%
Ozone troposphérique (O ₃)	inchangé
Monoxyde de carbone (CO)	inchangé

Tendances de concentration ambiante pour les polluants clés à des sites urbains (d'après des moyennes annuelles regroupées pour Saint John, Fredericton, Moncton et Bathurst).

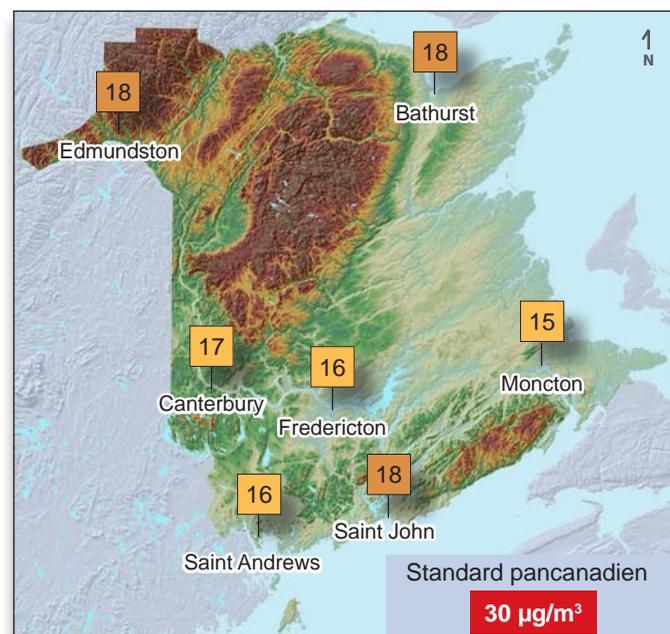
uniquement sur la moyenne des données, mais elles misent plutôt sur une analyse plus poussée qui met l'accent sur certaines journées où la qualité de l'air était la moins bonne à un emplacement donné (plus précisément, la journée arrivant au 98e centile pour les particules fines, et la quatrième pire journée pour l'ozone troposphérique), en moyenne sur une période de trois ans.

Les SP sont entrées en vigueur en 2010. Tel qu'illustré ci-dessous, tous les sites de surveillance du Nouveau-Brunswick sont en conformité avec les SP.

Ozone troposphérique (O₃)
Standard pancanadien (ppb)



Matières particulaires fines (PM_{2,5})
Standard pancanadien (ug/m³)



Composés organiques volatils dans la région de Saint John

L'expression « composés organiques volatils » (COV) désigne un grand groupe de substances chimiques contenant du carbone. Certains COV sont des gaz, tandis que d'autres sont des liquides qui s'évaporent facilement. Les COV sont produits par l'évaporation de solvants (p. ex., diluant pour peintures et essence) et par une variété de procédés industriels, ainsi que par la combustion.

Il est important de surveiller les COV parce qu'ils peuvent avoir une incidence sur le niveau d'ozone troposphérique et contribuer au smog. De plus, certains COV peuvent avoir des répercussions sur la santé humaine. Certains



COV sont des indicateurs utiles de certains types d'activité industrielle, tandis que d'autres COV sont intéressants pour les climatologues. Il convient de noter que certains COV sont produits à l'état naturel par divers végétaux et animaux.

Les COV sont surveillés dans la région de Saint John depuis 1992. Dans la ville, les données sur les COV sont recueillies dans Forest Hills et Champlain Heights. Des données de base de référence sont également recueillies à Point Lepreau. Tous les échantillons sont analysés pour plus de 150 composés.

Contrairement aux autres paramètres surveillés dans le réseau provincial, les COV ne sont pas surveillés en continu. En effet, des échantillons d'air sont plutôt recueillis de façon périodique dans des bidons en acier inoxydable, puis celles-ci sont expédiées dans un laboratoire pour fins d'analyses. Par conséquent, il peut y avoir un délai considérable entre le prélèvement des échantillons et la disponibilité des données.

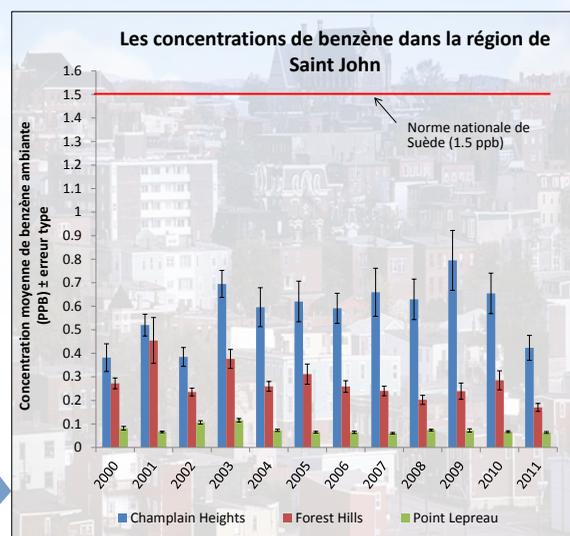
Nota : les barres d'erreur noires sur les graphiques représentent l'« erreur type » de la moyenne. Il s'agit d'un outil statistique qui vise à illustrer la variabilité des données ayant contribué à chaque valeur moyenne. Les barres d'erreur plus larges indiquent une plus grande variabilité.

Polluant clé : benzène

Le benzène est l'un des principaux COV faisant l'objet de surveillance à Saint John. Il s'agit d'une molécule d'hydrocarbure aromatique (c.-à-d., en forme d'anneau). Il est incolore et inflammable, et décrit par certains comme ayant une odeur « sucrée ». L'exposition au benzène peut causer une variété de problèmes de santé, et la réduction de l'exposition à cette substance représente une préoccupation nationale et internationale. Les principales sources de benzène comprennent l'évaporation de produits pétroliers (en particulier l'essence) et la combustion.

Il y a une différence considérable des niveaux de benzène entre les deux sites de surveillance des COV de Saint John. Cependant, on a observé une amélioration importante à Champlain Heights au cours des trois dernières années.

Puisque le Nouveau-Brunswick n'est habituellement pas touché par des concentrations ambiantes élevées de benzène, aucune norme provinciale pour la qualité de l'air ambiant n'a été élaborée pour ce polluant. De même, il n'existe aucune norme nationale de qualité de l'air pour le benzène au Canada. Cependant, en l'absence d'une norme locale, les résultats peuvent être comparés à des normes adoptées ailleurs dans le monde. Tel qu'illustré ci-dessous, les résultats mesurés à Saint John ont été comparés à la norme nationale suédoise, laquelle est actuellement la norme la plus stricte en vigueur. Les concentrations mesurées aux deux sites de Saint John demeurent faibles.



Obtenir de l'information sur la qualité de l'air en temps opportun

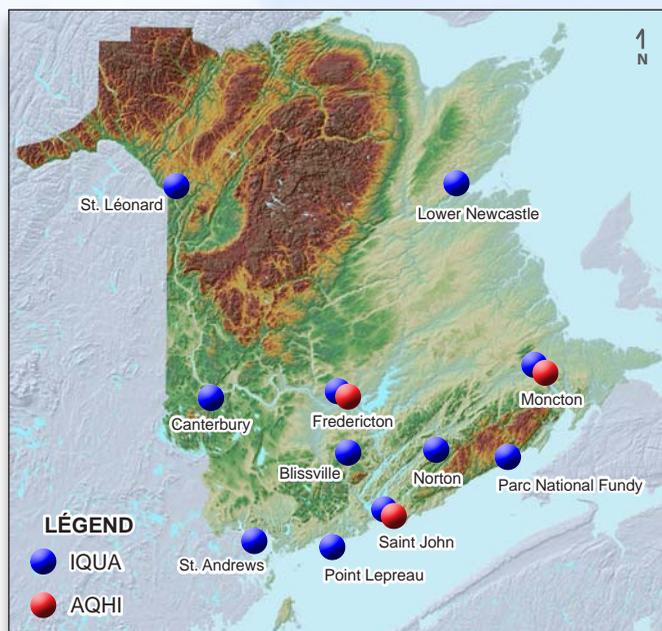
Bien que pour de nombreuses personnes les fluctuations quotidiennes des niveaux de pollution ambiante puissent passer inaperçues, de telles fluctuations peuvent avoir des répercussions importantes sur la vie courante des personnes dont la fonction respiratoire est réduite en raison d'une maladie pulmonaire ou des personnes ayant d'autres types de sensibilité environnementale. Ainsi, des outils ont été mis au point pour fournir au public de l'information en temps opportun à propos des niveaux de pollution prévus et actuels dans différentes régions de la province.

Avis sur la qualité de l'air

À partir des données du MEGL, Environnement Canada prépare et transmet des prévisions quotidiennes sur la pollution. Quand les données prévisionnelles indiquent que les limites maximales de pollution atmosphérique seront dépassées ou presque atteintes, des avis sur la qualité de l'air et des avis de santé publique sont transmis aux médias afin que ceux-ci puissent informer à l'avance la population générale.

En 2011, un seul avis prévisionnel a été émis. Il concernait la moitié sud de la province. Cependant, les concentrations prévues n'ont pas été observées et l'avis a été annulé.

Couverture de l'IQUA et de la CAS en 2011



Indices de qualité de l'air

L'indice de la qualité de l'air (IQUA)

L'IQUA (aussi connue comme étant l'indice de la qualité de l'air) est utilisé au Nouveau-Brunswick depuis 1979. L'objectif de cet indice est de faciliter la communication et la compréhension des résultats de la surveillance de la qualité de l'air. Les données pour les polluants clés sont transposées sur une échelle allant de 1-100+, et l'air est classé comme étant « bon » (0 à 25), « acceptable » (26 à 50), « mauvais » (51 à 100) ou « très mauvais » (plus de 100). La qualité de l'air est ensuite classée en fonction de la valeur la plus élevée. L'information actuelle sur l'IQUA est disponible sur le site Web du MEGL :

www.gnb.ca/environnement

Cote air santé (CAS)

La CAS, qui a été utilisée pour la première fois au Nouveau-Brunswick en 2008, offre une approche différente pour décrire les conditions de qualité de l'air. Mis au point au Canada, cet indice national met l'accent sur la relation entre les conditions de la qualité de l'air et les risques connexes pour la santé.

Cet indice est fondé sur les trois principaux polluants ayant des effets sur la santé : le dioxyde d'azote (NO_2), l'ozone (O_3) et les particules fines ($\text{PM}_{2,5}$). Il utilise une échelle de 1-10+, où les valeurs les plus élevées représentent des risques plus importants pour la santé et la nécessité de prendre des précautions. Il est possible d'obtenir de l'information additionnelle sur la CAS en consultant le site Web suivant du ministère de la Santé :

www.gnb.ca/santé

En 2011 la CAS était disponible à Fredericton, Moncton et Saint John. D'autres sites seront ajoutés au fil du temps.

De l'information actuelle sur la CAS est disponible sur les sites Web nationaux suivants : www.coteairsante.ca ou www.meteo.gc.ca. Il est également possible d'obtenir de l'information sur la CAS par l'entremise de MétéoMédia et d'une application pour téléphone intelligent.

Durant la majeure partie de 2011 (> 97 % du temps), la qualité de l'air était dans les catégories « bonne/faible » aux échelles IQUA et CAS à toutes les stations.

Surveillance des pluies acides

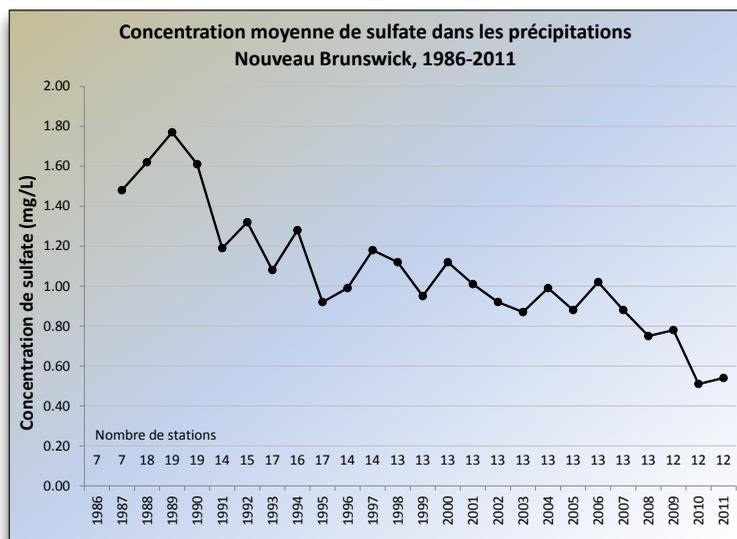
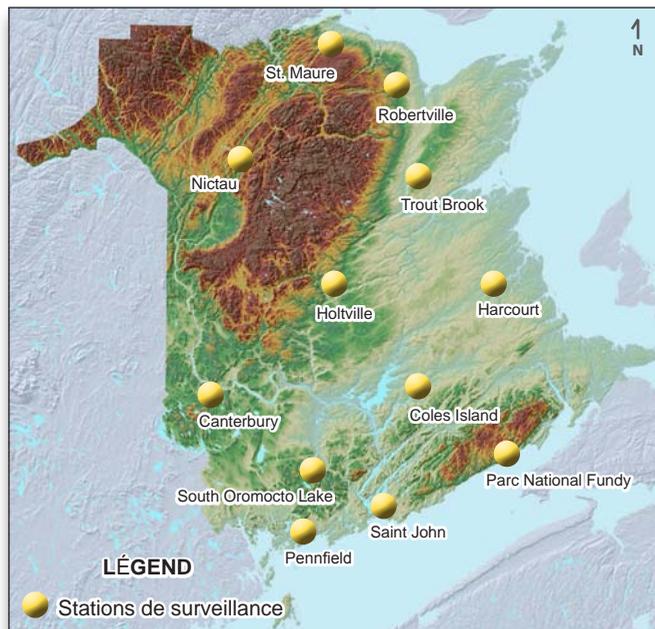
Certains polluants atmosphériques (en particulier le SO_2) peuvent être transformés dans l'atmosphère en particules acides qui finiront par retomber sur terre sous forme de pluie (ou de neige, grêle, etc.) acide. Les émissions qui causent les pluies acides parcourent habituellement de longues distances, c'est-à-dire des centaines ou des milliers de kilomètres, avant de retomber sur terre sous forme de pluie ou de neige.

Les répercussions néfastes des pluies acides sont reconnues depuis le début des années 1980. Les pluies acides nuisent aux écosystèmes sensibles en modifiant la composition chimique des lacs, des cours d'eau et des sols forestiers. Elles peuvent aussi endommager les arbres et des végétaux importants sur le plan agricole. Les infrastructures sont également touchées par les pluies acides, car celles-ci peuvent dégrader la peinture et les recouvrements protecteurs, ce qui accélère la corrosion.

Depuis la fin des années 1980, des mesures ont été prises en Amérique du Nord en vue de réduire les émissions qui causent les pluies acides. Plus récemment, le Conseil canadien des ministres de l'Environnement, en application de la « Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes après l'an 2000 », a pris un engagement en vue de réduire les émissions. Au cours des deux dernières décennies, les émissions de SO_2 provenant des principales sources au Nouveau-Brunswick ont été réduites de façon considérable.

Afin de suivre les résultats des efforts déployés en vue de réduire la pollution, le MEGL exploite depuis le début des années 1980 un important réseau de surveillance des précipitations (pluie et neige) acides en collaboration avec Énergie NB. La carte ci-dessus indique l'emplacement des 12 sites de surveillance des précipitations du Nouveau-Brunswick. Des échantillons sont prélevés quotidiennement à chacun de ces sites par un opérateur local, puis ils sont expédiés au laboratoire du MEGL à des fins d'analyse. Le personnel du MEGL coordonne le programme de surveillance, effectue les analyses d'assurance de la qualité des données et assure l'archivage officiel des données.

Carte du réseau de surveillance des précipitations acides de 2011



Tel qu'indiqué dans le tableau de gauche, les stratégies de réduction des émissions ont permis de réduire considérablement les concentrations de sulfate dans les précipitations au cours des 25 dernières années.

Bien que les niveaux aient diminué, la question des pluies acides demeure importante pour le Nouveau-Brunswick parce que des régions sensibles sont encore touchées. Par conséquent, des efforts continus visant à réduire les émissions doivent être déployés pour réduire davantage les dépôts acides et pour s'assurer que les lacs et les rivières les plus sensibles soient protégés à long terme contre les dommages liés à la pollution acide.

Étude spéciale : Surveillance de la qualité de l'air par l'unité mobile à Atholville

En plus du réseau fixe de stations permanentes de surveillance de la qualité de l'air, le MEGL exploite une unité mobile de surveillance de la qualité de l'air qui peut être déplacée pour réaliser des projets spéciaux de surveillance. En 2011, l'unité a été déployée à Atholville dans une zone située juste au sud de l'usine de pâtes d'AV Cell. AV Cell est tenue d'exploiter dans les environs deux stations permanentes de surveillance de la qualité de l'air. L'objectif de ce projet du MEGL était de s'assurer que ces deux stations étaient situées correctement pour détecter les impacts de la pollution provenant de l'usine. Cette étude a débuté en août 2011 et a duré trois mois.

Paramètres de l'étude

L'unité mobile de surveillance de la qualité de l'air du MEGL (photo de droite) a été utilisée pour cette étude. L'unité était munie d'appareils de surveillance pour mesurer ce qui suit :

- Vitesse du vent
- Direction du vent
- Ozone troposphérique
- Monoxyde de carbone
- Dioxyde de soufre
- Dioxyde d'azote
- Particules fines
- Soufre réduit total



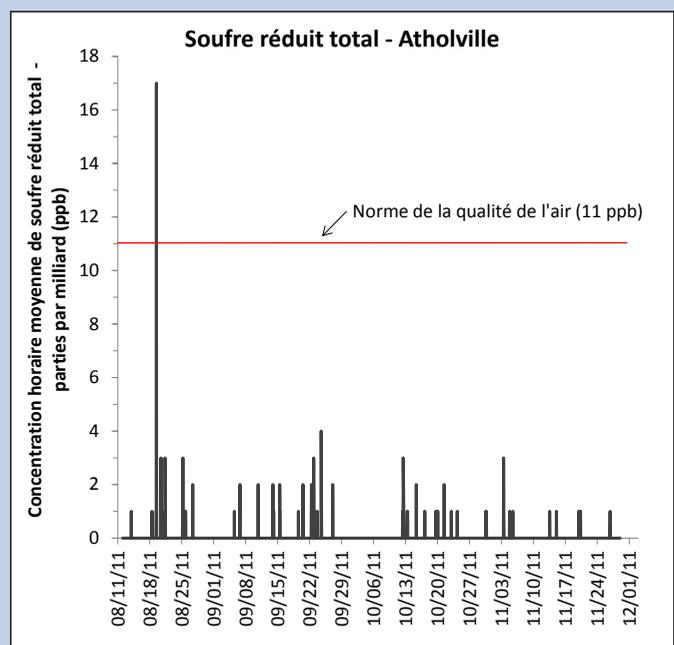
Unité mobile de surveillance de la qualité de l'air du MEGL à Atholville, N.-B.

Résultats

En analysant la configuration des vents mesurée durant cette étude, il a été confirmé que les stations de surveillance actuelles pour l'usine de pâtes d'AV Cell étaient positionnées correctement, puisque les vents dominants avaient tendance à pousser les émissions de contaminants atmosphériques vers les stations.

L'étude a montré que la qualité de l'air à Atholville était généralement bonne pour tous les paramètres surveillés. Cependant, on a observé un cas où le taux de soufre réduit total était élevé, soit le 19 août 2011 (voir le graphique, à droite). Les composés de soufre réduit total ne sont pas dangereux pour la santé à ces concentrations. Toutefois, ils causent des odeurs inconfortables.

Des enquêtes menées immédiatement après l'incident du taux élevé de soufre réduit total ont révélé que la source était une accumulation de déchets organiques (boues) à l'usine de pâtes. De fait, on avait laissé la matière organique sur place trop longtemps et elle avait commencé à se décomposer et à générer des gaz. AV Cell s'est depuis engagée à ce que la boue soit transportée à l'extérieur du site en temps opportun.



Il est possible d'obtenir de l'information additionnelle sur l'étude menée à Atholville en consultant le Rapport sur la qualité de l'air près de l'usine d'AV Cell, lequel est disponible sur le site Web du MEGL à l'adresse suivante : www.gnb.ca/environnement

Conclusion

Comme l'indique ce rapport, la qualité de l'air est très bonne au Nouveau-Brunswick, et la province continue de tirer profit des initiatives de réduction de la pollution qui ont été mises en œuvre au cours de la dernière décennie.

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick est toujours résolu à surveiller la qualité de l'air partout dans la province et à présenter en temps opportun aux Néo-Brunswickois de l'information complète sur la qualité de l'air.

Pour en savoir sur la qualité de l'air

En plus du présent aperçu, il est possible de consulter les résultats complets de surveillance pour les différents sites dans le document d'accompagnement intitulé « Résultats de la surveillance de la qualité de l'air – Données supplémentaires 2011 » qui est disponible sur le site Web du MEGL à l'adresse suivante :

www.gnb.ca/environnement

Commentaires...

Nous aimerions avoir vos commentaires sur ce rapport. Toutes les suggestions seront prises en compte et, si possible, elles seront incorporées dans les prochains rapports. Pour tout commentaire, veuillez communiquer avec :

La direction de l'état de l'environnement
du ministère de l'Environnement et des
Gouvernements locaux (MEGL)

téléphone : 506-457-4844
télécopieur : 506-453-2265
courriel : darrell.welles@gnb.ca

Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux

Séries de rapports environnementaux

2013